

Séance du 11 mai 2015

L'an deux mil quinze et le onze mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué (*convocations expédiées le 05/05/2015*) s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLAUME, Maire.

Affichage porte de la Mairie le 05/05/2015

Présents : MM. GUILLAUME Alain -- MORIN Daniel - ANDRE Philippe - LE MAINTEC Christophe -- SAGUET Emmanuelle-- COJEAN François - NOGUES Loïc -- OLLITRAULT Michelle - SHEWARD Sandra - LE CLEZIO Valérie - GLOUX Ingrid

Absente : CHEREL Nolwen

Absents excusés : Mr VANDEMBROUCQ
Mme BAUD Thérèse donne procuration à Mme SAGUET Emmanuelle
Mme THOMÉ Valérie donne procuration à M. NOGUES Loïc

Secrétaire de séance : Mr Philippe ANDRE

1/ Tirage jury d'assises 2016 en présence de Mr HAMON Xavier, Maire de LE QUILLIO et Mr LARVOR Benoît, Maire d'HEMONSTOIR.

En application des dispositions des articles 259 et 260 du code de procédure pénale, Mr Le Préfet a pris un nouvel arrêté fixant pour l'année 2016 la répartition du nombre de jurés et prévoyant également un regroupement des communes. Ainsi, les communes de ST CARADEC, LE QUILLIO et HEMONSTOIR sont regroupées pour un tirage de 6 jurés.

Ont été tirés au sort :

Nom et prénom : HAMON Christiane épouse MAUDIEU
Date et lieu de naissance : 24/10/1939 à ALMENECHES (61)
Domicile : Guernay
22600 SAINT-CARADEC

Nom et prénom : GILLES Dominique
Date et lieu de naissance : 09/05/1949 à LOUDEAC (22)
Domicile : 44, rue des 3 frères Fraboulet
22600 HEMONSTOIR

Nom et prénom : TAGINO Imakulata épouse MUNIKIHAAFATA
Date et lieu de naissance : 05/11/1971 à WALLIS ET FUTUNA
Domicile : 9, rue Pierre Le Maître
22600 HEMONSTOIR

Nom et prénom : EDDY Joachim
Date et lieu de naissance : 11/08/1918 à CROIXANVEC (56)
Domicile : 12, rue Georges Divenah
22600 HEMONSTOIR

Nom et prénom : MARSOUIN Anne-Marie épouse LE MAUX
Date et lieu de naissance : 07/09/1962 à LOUDEAC (22)
Domicile : Guerderio
22460 LE QUILLIO

Nom et prénom : FOLLIARD Magali épouse GRIMPARD
Date et lieu de naissance : 08/03/1973 à LODEAC (22)
Domicile : 1, Le Maraudet
22460 LE QUILLIO

2/ Intervention de Mr Xavier HAMON, président du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Mr HAMON expose à l'assemblée la mission et le fonctionnement du CIAS.

* Pôle logements : gestion de 140 logements

* Pôle enfance /jeunesse :

- Relais Assistantes Maternelles : 3 animatrices
- Ludothèque
- Accueil Loisirs Sans Hébergement :

Projet d'entente intercommunale en vue d'harmonisation et de mutualisation des prestations, tarifs ...Un comité de pilotage a été mis en place pour travailler sur ce projet et une coordinatrice a été recrutée.

- Chantier international
- Adobus
- Schéma d'implantation des micro-crèches

* Services d'aides à la personne :

- portage de repas
- transport à la demande
- aide et soins à domicile.

Une réflexion sur la mutualisation est en cours avec la création d'un poste d'ingénierie

3/Démission d'un conseiller municipal et désignation d'un nouveau conseiller

Monsieur Le Maire donne lecture du courrier envoyé par Mr VANDEMBROUCQ annonçant sa démission du Conseil Municipal. L'assemblée délibérante, à l'unanimité, accepte la démission de Mr Jean-Christophe VANDEMBROUCQ et met en place le nouveau conseil municipal avec la prise de fonction de Mr Daniel PETIOT.

4/ Programme travaux de voirie 2015 et calendrier

| Travaux | Entreprise retenue | Prix | Calendrier |
|---|------------------------|------------------------|---|
| Aire de camping-car | BERTHO TP | 6 442 € HT | Fin Mai |
| Sentier autour de l'étang | | 19 203 € HT | Fin Mai |
| Parking rue de la Gare | | 2 808 € HT | Septembre |
| La Villeneuve | | 1 252 € HT | Septembre |
| Trottoirs Rue Nationale | | 615 € HT | Septembre |
| Parking des 4 Clos | | 20 932 € HT | Septembre |
| Réfection pont bascule | | 5 568 € HT | Septembre |
| | | | Offreglobale : 55 399.50 € HT |
| Busage pont St Jorêt | BERTHO TP | 770 € HT | Septembre |
| Elagage au Guip, lamier +évacuation, sentier école/cantine, terrain foot côté parking | Gilles LE JOLY | 260 € HT | Mi-Mai |
| Débroussaillage accotements | Léon COMMEUREUC | 11 212 € HT | Mi-Mai |
| Point à temps | COLAS | 92 € HT l'heure | Juillet |
| Curage des fossés | Jacky DUBOIS | | 2 ^{ème} quinzaine de septembre |

5/ Bâtiments communaux :

Devis école :

Fenêtres côté terrain de foot : 3 devis

LE GOFF : 8 496 € TTC (8 fenêtres fixes)

FRABOULET : 8 148 € TTC (3 fenêtres ouvrantes et 5 fixes)

IDEAL CONFORT : **7 081.77 € TTC** (3 fenêtres ouvrantes et 5 fixes)

L'assemblée, à l'unanimité, décide de retenir l'offre faite par IDEAL CONFORT.

Travaux d'isolation thermique et phonique :

BROCHAIN : **6 117.70 € TTC**

L'assemblée, à l'unanimité, décide de retenir l'offre faite par l'entreprise BROCHAIN

Peinture des classes côté primaire :

LERAY : **10 224.05 € TTC** pour les 2 classes, salle des maîtres, cuisine et couloir

CHRETIEN : 10 157 € TTC pour les 2 classes et le couloir

L'assemblée, à l'unanimité, décide de retenir l'offre faite par l'entreprise LERAY.

En ce qui concerne, *l'isolation extérieure et la réfection de la couverture*, d'autres devis sont en cours.

Devis abri-touches pour le terrain de foot :

DECAPRO : 2 430 € HT

CASAL SPORTS : 2 097 € HT

La dalle serait à poser par les services communaux et l'installation par l'USC.

6/ Maison ROPERT (près de l'église): Compte rendu de Mr BELORGEY, architecte CAUE.

Mr BELORGEY a travaillé sur un éventuel projet d'aménagement de cette propriété.

Possibilité d'y aménager au rez-de-chaussée la salle paroissiale, de créer un logement au 1^{er} étage (avec 1 chambre) et d'installer des WC publics à l'extérieur.

L'assemblée délibérante mandate Mr Le Maire pour faire une offre d'acquisition de 45 000 €.

L'ancien presbytère pourrait être réaménagé pour y faire un locatif.

A la rentrée de septembre, les élus vont travailler sur le projet d'affectation et d'aménagement du bâtiment communal situé face à la mairie.

7/Cession terrain La Ville Neuve

Mr LE BRAS Yannick, propriétaire de la parcelle située à la Villeneuve cadastrée XA N°45 propose à la commune de faire l'acquisition d'une parcelle jouxtant la sienne et de propriété communale XA N°44, d'une contenance de 397 m².

A l'unanimité, l'assemblée délibérante accepte cette vente au prix de la terre agricole soit 0.80 €/m² (317.60 €). Tous les frais annexes à cette vente seront à charge de l'acquéreur (frais de notaire, géomètre ...).

L'assemblée délibérante autorise Mr Le Maire à procéder aux formalités administratives et à signer l'acte de vente.

8/ Accessibilité : Agenda – groupement de commande CIDERAL

Le diagnostic ERP étant réalisé sur la commune, il convient maintenant d'élaborer l'Agenda D'Accessibilité Programmé (ADAP) à communiquer pour le 25 septembre à Mr Le Préfet. Cet agenda consiste à faire une proposition de réalisation des travaux de mises aux normes (estimatif des travaux suite au diagnostic réalisé : 198 325 € HT). La CIDERAL propose un groupement de commande pour la réalisation de ce document.

Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante pour adhérer au groupement de commande proposé par la CIDERAL.

9/ EDF : convention étalement facture Val d'Oust

Il y a quelque temps nous avons reçu une facture EDF concernant la maison du Val d'Oust d'un montant de 20 676 €. Après renseignements et entretien avec le correspondant EDF, il s'avère que le compteur n'avait pas été relevé depuis cinq années. Il est proposé à l'assemblée après discussion avec les services EDF de régler cette facture en trois fois par étalement sur 2015 (juin), 2016 (janvier) et 2017 (janvier).

L'assemblée délibérante, à l'unanimité, accepte ce compromis et autorise Mr Le Maire à signer la convention.

10/FSL : demande de financement à hauteur de 0.50 €/habitant.

Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante.

11/Logements CIDERAL : attribution d'un nom

Après discussion, l'assemblée délibérante décide de nommer ces logements : « logements de la Butte Ste Anne »

12/ Questions diverses

- Réalisation d'études et travaux pour la restauration de cours d'eau :

Les études, travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau ont pour but l'atteinte du bon état écologique du cours d'eau par le biais d'aménagements (lit, berges ...). Ainsi, à St Caradec, il est prévu la suppression de buses et la remise à l'air libre du ruisseau St Juvet, en partie aval de la RN 164, sur environ 80 m. Ces études et travaux seront réalisés et pris en charge par la CIDERAL, il convient alors de signer une convention entre les parties, à savoir la commune de St Caradec, la CIDERAL et Mr PELLAN, propriétaire d'une des parcelles. L'assemblée délibérante, à l'unanimité, autorise Mr Le Maire à signer la convention.

- Emplois saisonniers : il est demandé à la presse de lancer la publicité pour le recrutement des emplois de cet été. Trois jeunes seront rembauchés au service technique et un au service administratif de la mairie.

- Commission du personnel : une réunion est programmée le 22 mai pour rencontrer les agents du service périscolaire (cantine, garderie)

- RN 164 : Budget prévu au contrat Etat-Région 2015-2020 = 247 Millions d'euros pour les travaux RN 164 . Pour terminer la totalité, il faudra 400 millions d'euros, resterait après 2020 : Mûr de Bretagne, Rostrenen et un tronçon à Merdrignac.

- Les éoliennes : le chantier de construction des éoliennes a démarré.

- Association foncière : une réunion de l'assemblée est programmée le 22 mai.

- Mr MORIN propose à l'assemblée d'acquiescer un radar pédagogique. Mr Le Maire lui demande de se procurer documentation et tarifs pour la prochaine réunion.